



Procès Verbal de l'Assemblée Générale
du 02/12/2018 à 12H00
Gymnase Liberté 30 bld de la liberté
93260 Les Lilas.

12h05 Ouverture de l'Assemblée Générale

Présents :

M. GOUILLON Albert ; M. LE TAN Minh ; M. AOUNALLAH Farid ; M. FERRON Gilles ;
M. FOIRY Grégory ;

Représenté :

M. LE CAN François

Présent en tant qu'observateur:

M. BLOES Bruno

Absents:

M. TRUONG Quang Tuan et M. TEPE Philippe, M. SANDRE Cyril

L'association, deux mois après son assemblée constitutive, existe administrativement (déclaration à la préfecture, parution au journal officiel.) Notre première Assemblée Générale est invitée à prendre des décisions pour se donner les moyens de nos objectifs.

L'Assemblée Générale présidée par M. Gilles Ferron aborde les points mentionnés à l'ordre du jour.

• **Modification de l'article 11 du règlement intérieur**

Décision prise à l'unanimité

Le montant de la cotisation annuelle pour les membres bienfaiteurs est fixé à 100,00€
Aucun montant n'est fixé en ce qui concerne les dons des donateurs.

• **Validation du logos de l'association**

Décision prise à la majorité



Ce logo est adopté par 5 voix contre une.

Les propositions de M. TRUONG Quang Tuan et M. Philippe TEPE, membres titulaires non représentés à cette assemblée ont été évoquées. La prise en compte de leurs choix ne changeant pas le résultat du vote, la décision fut donc validée par cette assemblée en toute bonne conscience.

• **Modification de l'article 28 du règlement intérieur**

Décision prise à l'unanimité

L'article 28 «Un Procès Verbal est envoyé par courrier aux membres dans les quinze jours suivant l'Assemblée Générale. » est remplacé par « Un Procès Verbal est envoyé par courrier ou par email en pièce jointe aux membres dans les quinze jours suivant l'Assemblée Générale. »

• **Mise en place d'une commission d'organisation de l'assemblée générale HDVSTTHN.**

Décision prise à l'unanimité

Une commission pour l'organisation de l'assemblée générale du HDVSTTHN de juillet 2019 sera mise en place sous la responsabilité du bureau de l'association. M. FOIRY Grégory devra constituer et diriger cette commission.

• **Modification de l'article 1 du règlement intérieur**

Décision prise à l'unanimité

Nouvelle adresse du Siège Social : Chez Mme Brigitte FERRON 248 rue de Charenton 75012 Paris

Projets 2019

- Organisation de l'assemblée générale du HDVSTTHN début juillet 2019
- Création d'un site internet
- Furent aussi évoqués des passages de grade Trung đấng par le TCHLMPVVDF. Pour se faire, nous devons tout d'abord rédiger un règlement passage de grade. Nous devons également prévoir des stages de préparation à ces examens.
 - Doit être également mis en place d'autres stages ouverts à partir du niveau Hoang Dai, mais également proposer des stages à partir du niveau Chuẩn Hồng Đai.

'12h56' fin de l'Assemblée Générale

Le Président
M. FERRON GILLES

